**Fiche 2 : Accueil dans l’enseignement supérieur au lycée**

**Accompagnement avant la rentrée la scolaire, dès la proposition d’admission acceptée**

Un accueil bienveillant doit être réservé au candidat admis et une visite de l’établissement peut être organisée.

**Accompagnement dès la rentrée scolaire et toute l’année**

L’accueil : Dès la rentrée, le chef d’établissement d’accueil prend contact avec le lycée d’origine du candidat afin de réaliser une première évaluation des besoins. L’enseignant référent rattaché à son établissement est informé et organise le plus tôt possible une équipe de suivi de scolarisation afin d’envisager de façon collégiale, la formation de l’étudiant.

L’emploi du temps peut être co-construit avec l’étudiant (et éventuellement sa famille), pour être le plus adapté à la situation et aux besoins d’aménagement. L’accompagnement par un pair (tutorat avec un étudiant de deuxième année) pourra faciliter l’intégration.

Les aménagements de parcours ou l’accessibilité pédagogique : Des modalités d’aménagements sont à mettre en place : 1/3 temps, prise de notes, étalement de la durée du cursus… d’autres aménagements moins standardisés peuvent aussi être envisagés. Ces aménagements devront couvrir toutes les matières et s’appuyer sur le Guide d'évaluation des besoins de compensation en matière de scolarisation (GEVA-SCO).

A la fin du premier trimestre, un point de situation devra être organisé afin d’opérer d’éventuels ajustements sur les aménagements de la scolarité.

Si l’étudiant est mineur ou sous tutelle ou curatelle, la communication auprès de la famille lors de la mise en place de l’emploi du temps devra être renforcée, notamment concernant l’information sur les aménagements, adaptations ou allégements.

Si l’étudiant est majeur la sollicitation de son entourage doit se faire à sa demande.

**Les partenaires extérieurs**

Il est important d’identifier les partenaires spécifiques pour chaque jeune (CMP, SESSAD, ASE, etc.) susceptibles d’apporter une aide précieuse à la compréhension de la situation de l’étudiant et un appui dans la construction du projet de celui-ci.